

La CSN a servi un traitement-choc aux libéraux en fin de semaine alors que le secrétaire-général Raymond Parent, invité comme expert dans un atelier sur la politique et les syndicats, est allé dire ce que c'était pour nous que la démocratie nouvelle et où se trouvait le vrai peuple en marche.

C'est une douche d'eau froide que le confrère Parent a servie à ces joyeux libéraux en congrès post-électoral. La CSN était là, mais ce n'était pas pour parler de la température.

C'est un clou qui a été planté, non sans douleur, au beau milieu de tout ça.

Ce ne fut pas gai; ce fut même houleux! Les militants libéraux, de toute évidence, n'ont pas aimé la douche d'eau froide qui leur a été servie dans cet atelier.

"Nous voulons, à la CSN, leur a dit Raymond Parent, contribuer à faire renaître une démocratie qui, comme l'enseigne l'histoire des deux ou trois derniers siècles, ne peut résulter vraiment que de l'action de ces fronts populaires qu'on a vu à l'oeuvre à diverses périodes, action contestataire, refus en acte d'une démocratie figée dans ses appareils, reconquête du pouvoir réel par le peuple."

Ce qui attira cette phrase d'un délégué libéral qui s'avança au micro pour dire: "Mais qui va gouverner les travailleurs s'ils se gouvernent eux-mêmes?"

Le peuple organisé

Un congrès comme celui-là, les

LE PEUPLE EN MARCHÉ N'ÉTAIT PAS AU CONGRÈS LIBÉRAL

discussions qui ont lieu dans les différents ateliers, font la preuve (s'il est encore besoin qu'elle soit faite) du fossé qui existe entre le peuple organisé, le peuple en marche, le peuple qui prend ses responsabilités comme on le rencontre à la CSN et les militants qu'on voit en action dans un parti comme le parti libéral.

"Personnellement, je ne crois pas au réformisme interne, d'un parti issu d'une période fort différente de la nôtre et dont les attaches de toutes sortes subsistent envers et contre tous les réformateurs", leur a dit le confrère Parent, citant en exemple les comités de citoyens, le FRAP à Montréal et nos comités d'action politique disséminés sur tout le territoire québécois.

Cette affirmation de la volonté de voir le peuple en marche prendre lui-même en mains les

rénes de son avenir, cela n'entraîne pas dans l'esprit des militants libéraux qui le firent sentir par des huées au milieu desquelles on entendait les mots Hypocrite quand il s'agissait de la démocratie au sein de l'action syndicale ou de menteur quand il était question du statut non-partisan de la CSN vis-à-vis les partis politiques.

Pénible

A un certain moment, le professeur Léon Dion, de l'Université Laval, qui avait prononcé la veille le discours d'ouverture, se leva pour dire: "Je trouve très pénible la façon dont on traite ici ce matin les syndicats", ajoutant que ces derniers, et plus particulièrement la CSN, étaient la force la plus présente au Québec lorsqu'il s'agissait de l'intérêt général. "De toutes les forces politiques

qui sont actives au Québec, a-t-il dit, la plus dynamique d'entre elles est certainement l'action syndicale".

Le ton, cependant, ne changea pas à la suite de cette intervention. Les délégués libéraux avaient un procès à faire et ils n'entendaient pas perdre leur accusée, la CSN, représentée par le confrère Parent.

Critique de l'action

Les comités de citoyens, la montée de plus en plus efficace et ordonnée de l'action politique syndicale, son ouverture sur les différents problèmes qui confrontent la société actuelle, rien de cela n'a trouvé grâce devant les libéraux.

Ou encore, quand un délégué s'identifie en disant: "J'engage des employés et je les fais vivre", on sait immédiatement qu'il s'agit d'un genre de gars

à qui il n'est pas bon de parler, comme l'a fait le confrère Parent, "de cette recherche intensive et pratique d'une démocratie profondément renouvelée par l'action directe de la population travailleuse elle-même".

La fosse aux lions, c'est peut-être ça! Aller semer le doute chez des gens en possession tranquille de leur vérité; aller leur dire de retirer le pouvoir aux élites traditionnelles pour le remettre entre les mains de la population.

Anxiété et inquiétude

Cette intervention-choc du secrétaire général de la CSN a semé l'inquiétude chez les libéraux qui s'étaient réunis pour savourer tranquillement les fruits de la victoire électorale du 29 avril, et qui ont été choqués de constater que le peuple en marche n'était pas avec eux.



"Je trouve très pénible la façon dont on traite ici les syndicats."
Léon Dion



"Qui va gouverner les travailleurs s'ils se gouvernent eux-mêmes?"

La CSN n'a pas d'idées toute faites ou de doctrine rigide en matière de partis politiques, sauf qu'elle s'en tient, suivant ses statuts, à une attitude non-partisane; ses affiliés, toutefois, demeurant libres d'appuyer tout parti politique.

Le caractère non-partisan de la CSN n'assure en rien cependant le confort des partis politiques. Car, si la CSN n'est pas commise envers un parti politique, elle est néanmoins engagée dans une recherche très active de la démocratie politique.

Cette recherche n'est pas uniquement théorique. Elle ne donne pas lieu non plus à une simple activité d'éducation populaire. La CSN va beaucoup plus loin que cela. Elle s'adonne à une pratique politique, qui est une action politique systématique non seulement de ses cadres ou de son appareil de direction, mais des salariés eux-mêmes, qui non seulement sont associés à telle ou telle action de la centrale mais sont eux-mêmes au coeur des actions qu'ils inventent, déterminent et exécutent.

Pour une part, l'action des comités politiques de la CSN est une activité de contestation. Pour une autre part, au niveau municipal, il lui arrive d'être une activité électorale.

Cette pratique ou action politique réelle des salariés eux-mêmes, dans la pensée de la CSN, rejoint ou accompagne le grand mouvement de renouveau démocratique qu'on observe un peu partout dans le monde occidental. Ce mouvement semble correspondre à une accession nouvelle des masses à la conscience politique et à l'action directe du peuple à tous les niveaux de la politique.

Ce renouveau, qui prend les formes les plus diverses si l'on en juge par la grande variété des types d'action auxquels il donne lieu par exemple sur notre continent, succède à une longue période historique de léthargie politique populaire. Cette période de latence correspond à un certain accaparement du système — pour ne pas dire son usurpation — par ce qu'on appelle des "élites", "élites" qui en définitive ne sont qu'une petite minorité composée de gens d'une certaine classe ou parvenus à s'intégrer à une certaine classe, et qui, une fois en place, gouvernent le pays, à toute fins pratiques, avec des éléments

moins démocratiques encore, c'est-à-dire avec l'aide et le soutien et pour l'avantage du pouvoir économique dominant.

Si vous voulez mieux comprendre la signification de cette recherche intensive et pratique d'une démocratie profondément renouvelée par l'action directe de la population travailleuse elle-même, pensez, par exemple, à la contestation étudiante, aux comités de citoyens, tout comme à l'activité de nos propres comités d'action politique, disséminés sur tout le territoire.

L'action de cette démocratie qu'on peut qualifier de nouvelle est apparue d'un groupe à l'autre, par un lien dont on ne peut distinguer le sens qu'en observant avec une certaine envergure le monde occidental, et tout particulièrement la crise de confiance — justifiée — dont sont atteints les pouvoirs, le chaos économique-social du monde capitaliste, l'observation de plus en plus facile, par les masses, de ce qui se passe dans le domaine public, la transformation rapide des mentalités, et l'effort d'une multitude de gens qui cherchent à créer autre chose que ce que nous avons reçu globalement du passé plus ou moins récent comme héritage politique.

Le parti libéral — puisqu'il, c'est de lui qu'il s'agit — ne se situe pas dans la ligne de la démocratie qui vient d'être évoquée. Tout l'essentiel de ce parti nous vient en droite ligne de la période pendant laquelle la démocratie a perdu son sens populaire véritable.

Il y a eu des efforts pour le démocratiser, il faut le reconnaître. Mais ses racines dans tout ce qui constitue ce que j'appellerais la période pauvre de la démocratie sont trop profondes pour que ces efforts aient pu contrebalancer le poids de l'histoire.

Je prends un certain nombre d'exemples, qui sont autant de signes, il me semble, du bien-fondé de ce que j'avance.

Un parti dont une très grande partie de la force électorale, par exemple, tient aux moyens en quelque sorte extérieurs qu'il possède pour conditionner l'électorat, — moyens financiers considérables, puisés à des sources extérieures au peuple, per-

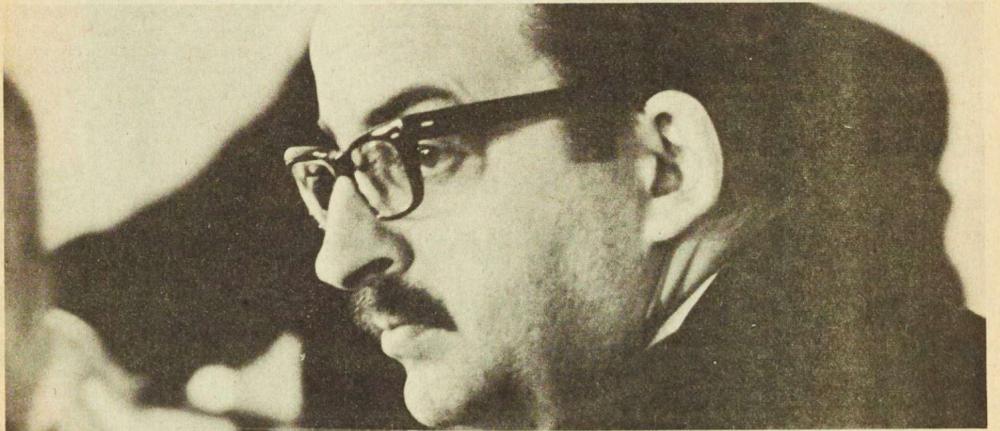
mettant un battage publicitaire énorme; appui effectif de la part de ceux qui sont aux commandes du réseau journalistique et qui sont étrangers pour ne pas dire hostiles au peuple; organisation assurée par une foule d'éléments payés directement ou indirectement pour leur activité politique; recrutement de militants parmi ces éléments de la population qui ont hérité de la vieille psychologie partisane d'antan, et qui ne sont pas animés par l'éveil contemporain de la conscience démocratique active qui agit au contraire ce que j'appellerais la nouvelle vague qu'on observe dans une société redevenue, grâce à celle-ci, politiquement vivante; — autant d'exemples du prolongement, à notre époque, de ce qu'il faut bien appeler, à ce que je crois, une démocratie détournée, confisquée, remise entre les mains des "élites", ou mieux encore, entre les mains d'une minorité gouvernante (l'argent), laquelle, au fond, n'a aucunement besoin de la démocratie, mais seulement du pouvoir...

Des exemples, des signes, il y en a d'autres, aussi éloquents à mes yeux, et, j'oserais dire, aussi concluants.

Que voulez-vous? Il ne faut pas se contenter de regarder l'apparence des choses; il faut essayer de lire le sens plus ou moins caché des choses, qui est le plus essentiel. Il faut distinguer ce qui est profondément démocratique et ce qui l'est beaucoup moins. Il faut savoir lire le message, au-delà des mots; voir les réalités, au-delà des professions de foi, qui sont en effet trop faciles. Il faut saisir les différences essentielles. Je vous livre ma perception de ces différences, et je dois bien vous dire pourquoi je cherche, pour ma part, tout autre chose que le produit que vous offrez.

Entre ce que j'appelle la nouvelle vague, la démocratie nouvelle, ou encore la renaissance démocratique, d'une part, et, d'autre part, la formation politique que vous constituez, il y a des différences radicales. Ces différences se trahissent à des indices sûrs. Je veux vous en énumérer d'autres.

Qu'y a-t-il de commun, par exemple, entre un programme politique élaboré à la dernière minute avant les élections, et d'autre part un programme qui s'élabore chez les citoyens



Raymond Parent, Secrétaire-général de la CSN

eux-mêmes, aidés de ceux qui sont très proches d'eux, dans des associations ou comités de défense, à partir des besoins les plus criants d'une population exploitée? Peu de chose, en vérité, même si le programme électoral improvisé contient un certain nombre de points susceptibles de correspondre à certaines revendications populaires? N'y a-t-il pas, dans le simple fait de cette élaboration hâtive le signe révélateur de la distance extraordinaire qui sépare votre appareil d'une démocratie vécue? Quel abîme, par exemple, entre votre expérience récente, à cet égard, et l'expérience du FRAP, pour prendre cet exemple!

Un parti existe-t-il comme une sorte d'institution qui subsiste comme une entité distincte, comme une compagnie, en quelque sorte? Alors il est sûr qu'un tel parti est fondamentalement, par ses origines, par ses racines, très loin du sens qu'il me paraît essentiel de donner à la démocratie. Nous voulons, à la CSN, creuser beaucoup plus profondément et contribuer à faire renaître une démocratie, une démocratie qui, comme l'enseigne l'histoire des deux ou trois derniers siècles, ne peut résulter vraiment que de l'action de ces fronts populaires qu'on a vu à l'oeuvre à diverses périodes, action contestataire, refus en acte d'une démocratie

figée dans ses appareils, reconquête du pouvoir réel par le peuple. Les racines, la spontanéité créatrice, l'action populaire considérée comme originelle de toute démocratie véritable déterminent non pas la "forme de gouvernement" mais la substance même d'un gouvernement. — Les racines... Et si l'on vous demandait quelles sont les racines de votre parti, que pourriez-vous répondre?

Vous pourriez peut-être répondre qu'elles plongent en bonne partie dans les voûtes des grandes puissances financières? Serait-ce très loin de la vérité?

Il y a en effet le financement. Il y a une incompatibilité radicale entre le caractère démocratique d'un parti et son financement, fût-il partiel, par les puissances d'argent. Ici, il ne s'agit plus d'une question de degrés. Il s'agit d'une condition mortelle. Il y a une équivoque terrible dans la démocratie nord-américaine, à cause de cela précisément. Je suis convaincu que l'histoire finira par avoir raison de cette équivoque, qui résulte d'une absurdité. Ou bien le système démocratique périra, ou bien la démocratie rejettera ce qui la fausse ainsi radicalement.

Vous vivez présentement avec cette contradiction, en dépit des excellentes intentions que de nombreux membres

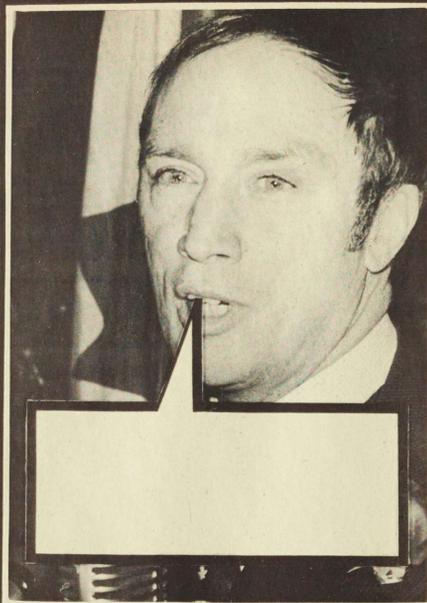
de votre parti peuvent avoir et ont effectivement. Cette situation pourtant n'est pas vivable. Je dirai plus: j'ajouterais que ce fil à la patte — je devrais dire ce câble — empêche un parti de devenir vraiment démocratique à tous les autres égards. Les autres indices que j'ai mentionnés tout à l'heure ne peuvent pas même s'estomper dans de telles circonstances.

Personnellement, je ne crois pas au réformisme interne d'un parti issu d'une période fort différente de la nôtre et dont les attaches de toutes sortes subsistent envers et contre tous les réformateurs.

Je respecte ceux qui croient sincèrement qu'un tel réformisme est possible, mais je ne puis partager leur opinion.

Nous sommes à l'heure des grandes mutations sociales. La démocratie risque d'être avalée au cours de ces vastes changements. Aussi, me semble-t-il, doit-elle repartir à neuf, selon de nouvelles formes, dans un esprit nouveau, en prenant bien garde de ne pas provoquer un faux départ.

Dans la période de transition dangereuse que nous vivons, il n'y a pas, à mon avis, pour quiconque croit à la démocratie, d'autre recours que de retourner au peuple. Et de revenir avec lui. Avec lui seul.



LE CHÔMAGE ALIMENTE L'ÉCONOMIE CAPITALISTE

C'est en 1968 que le gouvernement a découvert que les prix montaient. Comme il n'a aucun contrôle sur l'économie capitaliste, il s'est demandé d'où venait ce malheur et a produit, pour toute explication, un "Livre Blanc" sur la stabilité des Prix.

L'incapacité du gouvernement à contrôler le système économique est manifeste des les premières pages de ce Livre Blanc. "La conclusion à laquelle le gouvernement du Canada en est venu, c'est que les instruments actuels ne suffisent plus à résoudre le conflit très réel qui existe entre l'objectif du main-

tien de l'emploi à un niveau élevé et celui de la restauration des prix nécessaires à une croissance économique soutenue."

(Politiques pour la stabilisation des prix, p. 10, Impremeur de la Reine, 1968)

Derrière ces belles phrases se cache une réalité terrible: le gouvernement s'avoue incapable de comprendre la présente situation économique, et, en second lieu, admet qu'il y a une contradiction réelle entre la stabilité de l'économie et le maintien de l'emploi. En d'autres termes, l'économie, c'est-à-dire les grandes entreprises, ne peuvent se développer que s'il existe une bonne réserve de chômage.



LE CHOMAGE MONTERA AUSSI HAUT QU'IL VOUDRA...

ON OUBLIE LES PRIX PAS LES REVENUS

Avant reconnu publiquement son incompetence à traiter le problème de l'inflation et du chômage, ayant per surcroît mésestimé lourdement la nature de ce problème; le gouvernement va confirmer son immobilisme et sa maîtrise de la publicité en créant la Commission des prix et revenus.

Créée à l'été de 1969, la Commission des prix et revenus est essentiellement un organisme de propagande destiné à convaincre les Canadiens de la nécessité de ne plus augmenter leur niveau de vie et d'oublier complètement le chômage.

Présidee par le suave John Young et sous-présidée par Paul Gérin-Lajoie — qui devient ainsi le Canadien-français de service — la Commission avait originellement pour fonctions "de renseigner, d'éduquer et d'expliquer", (page 31) Expliquer quoi? Peu de choses en vérité: la position arrogante de M. Trudeau vis-à-vis le chômage, au nom de l'inflation.

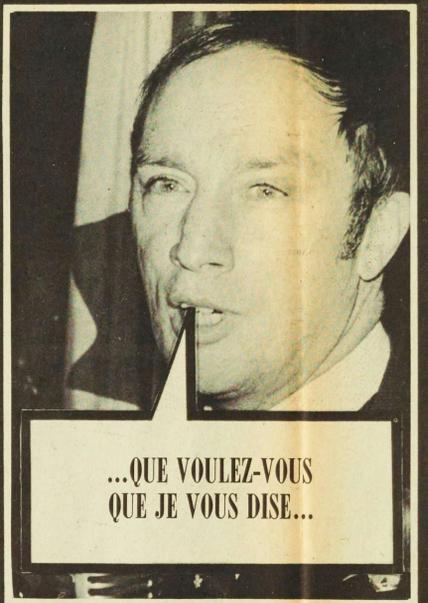
Il s'agissait, en somme, d'expliquer aux non-instruits en vertu de quoi il fallait restreindre l'activité économique en provoquant le chômage (pour combattre l'inflation), tout en donnant des chèques de 6, 8, 10 et 13 millions à des compagnies milliardaires pour s'implanter dans le pays.

A un moment critique de l'évolution économique, la Commission des prix et revenus avait pour fonction de nous vendre, avec notre argent, l'idée incroyable que nous dépensions trop d'argent et que le gouvernement dépensait trop pour le bien-être et pas assez pour les tristes géants qui viennent vivre de nos ressources.

Bien entendu, il ne s'agissait pas pour la Commission de se mêler de ce qui ne la regardait pas; le rapport est formel à ce sujet: "Il importe tout particulièrement d'insister sur le fait que la Commission ne sera pas chargée, sauf dans les cas où les intérêts supérieurs du pays seront en jeu, d'examiner certaines décisions prises par les entreprises en matière de prix ou les décisions prises en matière de rémunérations à l'occasion de certaines négociations collectives."

La Commission a fait exactement le contraire: elle a mis son nez dans les négociations collectives, blâmant les syndicats d'être allés chercher des augmentations "trop" élevées; elle a mis son nez dans les hausses de coûts décrétées par les compagnies, donnant l'absolue à celles-ci, sauf une.

La commission a examiné une dizaine de hausses décrétées par les grandes corporations; elle les a toutes acceptées, sauf une, et s'est bien gardée d'en faire officiellement rapport au parlement.



...QUE VOULEZ-VOUS QUE JE VOUS DISE...

ON COMMENCE À LAISSER TOMBER

Le Livre Blanc sur la stabilisation des prix, la norme de six pour cent, la commission des prix et revenus — autant de ballons publicitaires destinés, comme la politique économique de monsieur Trudeau, à servir d'abord les grandes entreprises.

Devant la contre-attaque des travailleurs, qui ont crevé ces ballons l'un après l'autre, le gouvernement a entrepris de reviser ses positions. Déjà, au début de septembre, la Banque du Canada annonçait une diminution de son taux d'escompte: les restrictions au crédit commencent à s'adoucir.

Et lorsque, au lendemain du règlement de la grève des postes, il

devint évident pour tout le monde que les augmentations arrachées par ces employés du gouvernement fédéral s'élevaient à 7,2%, le président du Conseil du Trésor, monsieur Charles Drury, a eu ce commentaire: "On a peut-être attaché trop d'importance à cette norme de six pour cent."

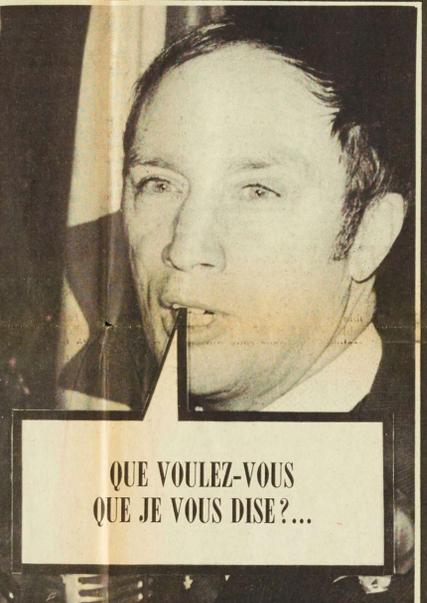
En se dissociant ainsi de sa propre commission des prix et revenus, le gouvernement de monsieur Trudeau avait enfin qu'elle n'avait été qu'un instrument comode pour tenter d'intimider les travailleurs, et que, la tentative ayant raté, il devenait plus habile de n'en plus tenir compte. Quand un message ne fait plus l'affaire, on le désavoue.



UNE RELATION TROUBLANTE

Il y a quelques années, le sociologue Marshall McLuhan affirmait que le prochain premier ministre du Canada serait un homme charmant et pas très intelligent. Il voulait dire par là, c'était vers 1965, que le système économique est devenu tellement puissant, notamment grâce à l'usage qu'il fait des média de communications, qu'il suffirait au candidat d'être télévisé et de savoir parler pour ne rien dire: la victoire lui serait donnée par surcroît.

Entre la prophétie de McLuhan et le plafond de 6 pour cent que le gouvernement Trudeau veut imposer aux augmentations de salaire, il y a une relation directe. Car la façon dont le premier ministre a parlé de l'inflation toute l'année indique assez bien qu'il n'a rien compris (ou rien voulu comprendre), hors l'intérêt bien senti des grandes corporations américaines qui sont propriétaires du Canada.



QUE VOULEZ-VOUS QUE JE VOUS DISE?...



...MAIS JE NE VAIS PAS GELER LES PRIX...



ARRIVE LE FAMEUX 6 POUR CENT

La Commission a donc repris intégralement les arguments du gouvernement concernant l'inflation. Pour elle, bien que ses expressions ne soient pas aussi brutales que cela, la cause de l'inflation c'est la masse des salaires qui augmente trop vite. Tout le reste est justifiable.

Elle a même repris les arguments lancés par le patronat et admis par M. Trudeau, selon qui le gouvernement aurait contribué à la hausse des prix en dépensant trop au chapitre des choses aussi peu importantes que les mesures de bien-être, l'aide aux désérités, etc. En réalité, les comptes nationaux ont admis des surplus consécutifs de 1964 à 1969 selon le Conseil économique du Canada (ce qui inclut les caisses de retraites, régimes de pension, etc.)

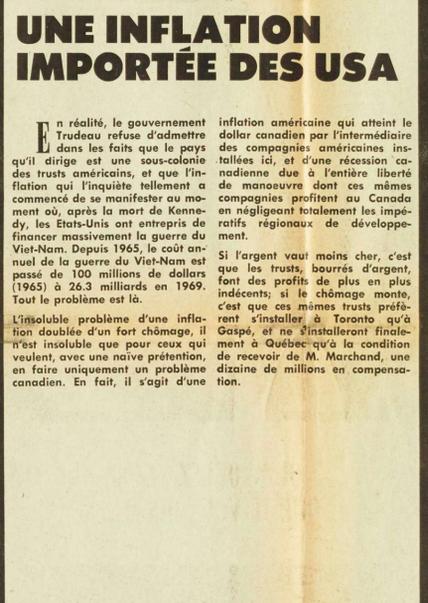
Les grandes corporations trouvent que le gouvernement dépense trop pour aider les désérités; dans ce cas-là, il paraît que ce qu'on augmente l'inflation. Mais quand M. Marchand leur arrive avec un beau dix millions de dollars pris à mé-

me nos taxes, ça n'est plus de l'inflation, c'est de la saine économie.

C'est avec ces dispositions d'esprit que la Commission a convoqué, en février 1970, une conférence nationale sur la stabilité des prix, qui fut suivie au mois de juin d'une conférence des ministres des finances, au terme de laquelle le gouvernement a accepté (comme s'il ne l'avait pas lui-même ordonné...) la fameuse "norme de 6%" pour les augmentations de salaire.

D'après le ministre des finances Benson, pour combattre l'inflation il fallait que les augmentations de salaires, au cours de 1970, ne dépassent pas six pour cent, c'est-à-dire 3% pour tenir compte de la hausse du coût de la vie et 3% pour tenir compte de l'accroissement moyen de la productivité. Quant aux compagnies, elles offraient, en retour, de limiter leurs hausses de prix à un niveau moindre que leurs hausses de coûts, compte tenu de conditions normales de marché et de ventes.

On demandait aux travailleurs, en pleine période de chômage, de gagner un peu moins cher; on demandait aux compagnies, sans aucun contrôle, d'en revenir à des profits un peu moins indécents. La belle affaire!



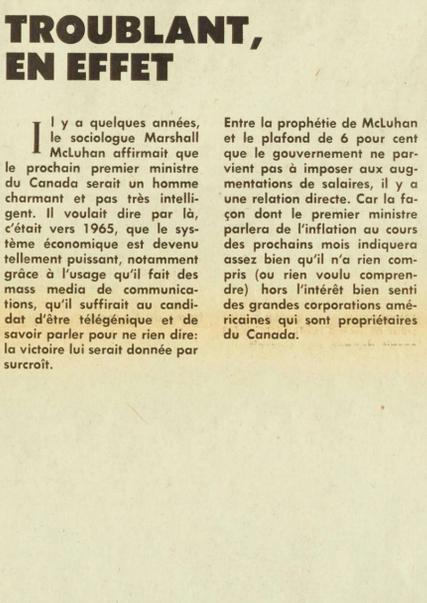
UNE INFLATION IMPORTÉE DES USA

En réalité, le gouvernement Trudeau refuse d'admettre dans les faits que le pays qu'il dirige est une sous-colonie des trusts américains, et que l'inflation qui l'inquiète tellement a commencé de se manifester au moment où, après la mort de Kennedy, les États-Unis ont entrepris de financer massivement la guerre du Viet-Nam. Depuis 1965, le coût annuel de la guerre du Viet-Nam est passé de 100 millions de dollars (1965) à 26,3 milliards en 1969. Tout le problème est là.

L'insoluble problème d'une inflation doublée d'un fort chômage, il n'est insoluble que pour ceux qui veulent, avec une naïve prétention, en faire uniquement un problème canadien. En fait, il s'agit d'une

inflation américaine qui atteint le dollar canadien par l'intermédiaire des compagnies américaines installées ici, et d'une récession canadienne due à l'entière liberté de manœuvre dont ces mêmes compagnies profitent au Canada en négligeant totalement les impératifs régionaux de développement.

Si l'argent vaut moins cher, c'est que les trusts, bourrés d'argent, font des profits de plus en plus indécents; si le chômage monte, c'est que ces mêmes trusts préfèrent s'installer à Toronto qu'à Gaspé, et ne s'installeront finalement à Québec qu'à la condition de recevoir de M. Marchand, une dizaine de millions en compensation.



TROUBLANT, EN EFFET

Il y a quelques années, le sociologue Marshall McLuhan affirmait que le prochain premier ministre du Canada serait un homme charmant et pas très intelligent. Il voulait dire par là, c'était vers 1965, que le système économique est devenu tellement puissant, notamment grâce à l'usage qu'il fait des mass media de communications, qu'il suffirait au candidat d'être télévisé et de savoir parler pour ne rien dire: la victoire lui serait donnée par surcroît.

Entre la prophétie de McLuhan et le plafond de 6 pour cent que le gouvernement ne parvient pas à imposer aux augmentations de salaires, il y a une relation directe. Car la façon dont le premier ministre parlera de l'inflation au cours des prochains mois indiquera assez bien qu'il n'a rien compris (ou rien voulu comprendre) hors l'intérêt bien senti des grandes corporations américaines qui sont propriétaires du Canada.



LA DÉFENSE DES PROFITS

Le mythe de l'inflation est une opération publicitaire montée de toutes pièces par le gouvernement fédéral. Et cette opération publicitaire a pour seul objectif de conserver à un niveau élevé les profits des corporations géantes qui sont les véritables gouvernants du peuple. C'est ainsi que sous le prétexte de "lutte contre l'inflation", M. Trudeau laissera le chômage grimper jusqu'à quinze pour cent au Québec cet hiver, assurant ainsi un réservoir supplémentaire de cheap labour aux grandes entreprises que M. Marchand subventionne à grands chèques de nos millions.

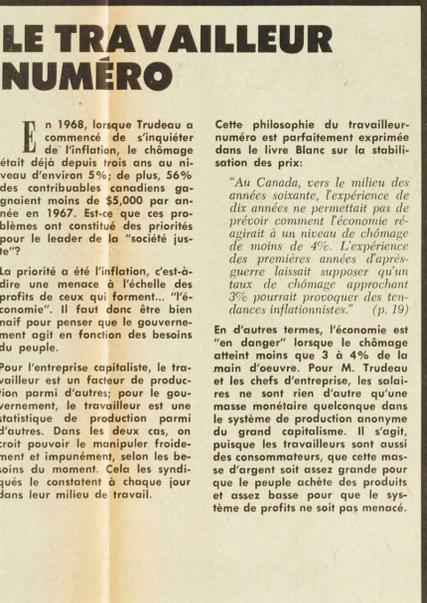
Le premier ministre a déjà plusieurs fois déclaré, à la radio et à la télévision, que l'inflation serait arrêtée "quel que soit le coût en termes de chômage". C'est clair: le peuple peut littéralement crever, le gouvernement s'en fout du moment que Dosco, IBM, l'Iron Ore, General Motors et autres, main-

tiennent leurs profits, il n'y a aucune raison de s'inquiéter.

C'est ce qui s'appelle, en langage diplomatique, la défense du dollar. En termes du langage courant, cela signifie que, depuis 1965, les grandes compagnies ont tellement haussé leurs prix que le dollar achète de moins en moins de marchandises; cette situation pourrait, éventuellement, menacer les profits des compagnies en diminuant leur valeur en dollar.

Ayant donc à défendre cette valeur du dollar, le gouvernement a deux choix: ou bien le dollar est au service du peuple, et alors M. Trudeau gèle les prix et combat le chômage comme le lui a demandé la CSN dans son mémoire le printemps dernier; ou bien le dollar est au service des compagnies, et alors M. Trudeau laisse la valeur des profits se "stabiliser" en accélérant la hausse du chômage.

M. Trudeau a choisi de défendre les profits.



LE TRAVAILLEUR NUMÉRO

En 1968, lorsque Trudeau a commencé de s'inquiéter de l'inflation, le chômage était déjà depuis trois ans au niveau d'environ 5%; de plus, 56% des contribuables canadiens gagnaient moins de \$5,000 par année en 1967. Est-ce que ces problèmes ont constitué des priorités pour le leader de la "société juste"?

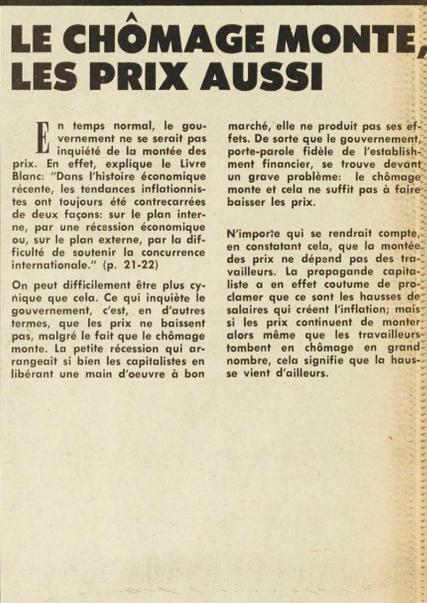
La priorité a été l'inflation, c'est-à-dire une menace à l'échelle des profits de ceux qui forment... "l'économie". Il faut donc être bien naïf pour penser que le gouvernement agit en fonction des besoins du peuple.

Pour l'entreprise capitaliste, le travailleur est un facteur de production parmi d'autres; pour le gouvernement, le travailleur est une statistique de production parmi d'autres. Dans les deux cas, on croit pouvoir le manipuler froidement et impunément, selon les besoins du moment. Cela les syndiqués le constatent à chaque jour dans leur milieu de travail.

Cette philosophie du travailleur-numéro est parfaitement exprimée dans le livre Blanc sur la stabilisation des prix:

"Au Canada, vers le milieu des années soixante, l'expérience de dix années ne permettait pas de prévoir comment l'économie réagirait à un niveau de chômage de moins de 4%. L'expérience des premières années d'après-guerre laissait supposer qu'un taux de chômage approchant 3% pourrait provoquer des tendances inflationnistes." (p. 19)

En d'autres termes, l'économie est "en danger" lorsque le chômage atteint moins que 3 à 4% de la main d'œuvre. Pour M. Trudeau et les chefs d'entreprise, les salaires ne sont rien d'autre qu'une masse monétaire quelconque dans le système de production anonyme du grand capitalisme. Il s'agit, puisque les travailleurs sont aussi des consommateurs, que cette masse d'argent soit assez grande pour que le peuple achète des produits et assez basse pour que le système de profits ne soit pas menacé.



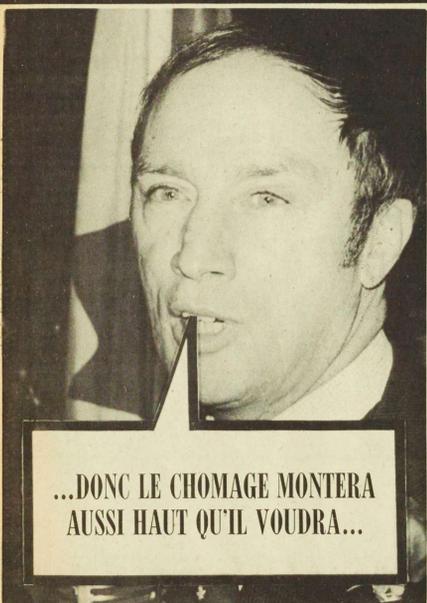
LE CHÔMAGE MONTE, LES PRIX AUSSI

En temps normal, le gouvernement ne se serait pas inquiété de la montée des prix. En effet, explique le Livre Blanc: "Dans l'histoire économique récente, les tendances inflationnistes ont toujours été contrearrêtrées de deux façons: sur le plan interne, par une récession économique ou, sur le plan externe, par la difficulté de soutenir la concurrence internationale." (p. 21-22)

On peut difficilement être plus cynique que cela. Ce qui inquiète le gouvernement, c'est, en d'autres termes, que les prix ne baissent pas, malgré le fait que le chômage monte. La petite récession qui arrangerait si bien les capitalistes en libérant une main d'œuvre à bon

marché, elle ne produit pas ses effets. De sorte que le gouvernement porte-parole fidèle de l'establishment financier, se trouve devant un grave problème: le chômage monte et cela ne suffit pas à faire baisser les prix.

N'importe qui se rendrait compte, en constatant cela, que la montée des prix ne dépend pas des travailleurs. La propagande publicitaire a en effet coutume de proclamer que ce sont les hausses de salaires qui créent l'inflation; mais si les prix continuent de monter alors même que les travailleurs tombent en chômage en grand nombre, cela signifie que la hausse vient d'ailleurs.



...DONC LE CHOMAGE MONTERA AUSSI HAUT QU'IL VOUDRA...



LES TRAVAILLEURS DÉFONCENT

Devant cette gigantesque fumisterie qu'aura été au cours des dernières années la politique du gouvernement Trudeau en matière d'inflation et de chômage, la position des syndicats a été, et demeure, claire et nette. Elle s'exprime parfaitement par une phrase de Marcel Pepin déjà citée dans ce journal: "Il est dangereusement temps d'arrêter de faire peur au monde avec l'inflation, car c'en est rendu au point où on justifie n'importe quoi au nom de l'inflation."

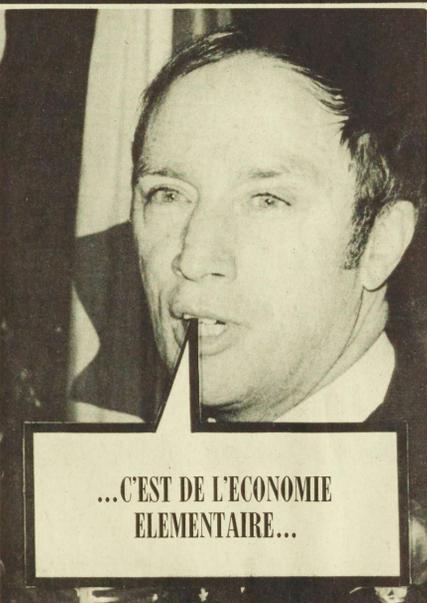
Aucune des deux grandes centrales syndicales — CTC et CSN — n'a jugé utile, par conséquent, de se présenter à la conférence de février 1970. Il n'était pas question d'une alliance, inconditionnelle par surcroît, avec les entreprises.

Pour leur part, les ouvriers à travers le Canada ont allègrement massacré ce jouet de la Commission qu'était la norme de six pour

cent sur l'augmentation des salaires: les salariés de toutes les centrales syndicales ont totalement méprisé les "guidelines" de monsieur Trudeau.

Le suave monsieur Young admettait lui-même, au cours d'une conférence à Montréal en août 1970, que la moyenne des augmentations de salaires au Canada en 1969-70 se situait aux alentours de neuf pour cent (9%). On ne saurait avoir plus clairement l'échec de la commission et du gouvernement.

Au lieu de parcourir le pays en ameutant la population sur des maux imaginaires, il serait bien plus utile que le gouvernement, comme le lui a suggéré la CSN, "transforme la commission des prix et revenus en une commission de plein-emploi". Ce serait remettre sur ses pieds un organisme qui essaie de marcher sur la tête...



...C'EST DE L'ECONOMIE ELEMENTAIRE...

En annonçant la conciliation du juge André Montpetit, la semaine dernière, le gouvernement ne faisait pas autre chose que de prendre un moyen pour retarder la mise en vigueur de l'assurance-maladie sans avoir l'air de capituler devant les médecins spécialistes. Cette conciliation ne servira en fait qu'à nous faire avaler des concessions que le gouvernement n'ose faire lui-même directement à cause de l'opinion publique.

Le 4 septembre, le front commun syndical CSN, CEQ, FTQ et UCC demandait que l'assemblée nationale "se réunisse sans délai pour mettre en application immédiatement l'assurance-maladie".

Le 15 septembre, le comité exécutif de la CSN déclarait de son côté que le régime devait être appliqué sans délai et que tout retard dans son application serait imputable au gouvernement.

Échapper au contrôle

Toute la question à l'heure actuelle se résume à ceci: les spécialistes veulent échapper à tout contrôle afin de déterminer leurs revenus à leur guise à même les fonds publics. S'agirait-il d'une autre formule pour tricher l'impôt? S'agirait-il pour eux par ce moyen d'avoir la possibilité de tricher sur les actes médicaux et sur les honoraires. Il semble bien que ce soit cela et uniquement



L'ASSURANCE-MALADIE: UN NOUVEAU MOYEN POUR LA RETARDER.

cela qui se cache derrière la question du désengagement et

du contrôle des honoraires. C'est cela et uniquement cela qui re-

tarde la mise en vigueur de l'assurance-maladie.

Pour arriver à leurs fins, les spécialistes n'hésitent pas à faire circuler des faussetés auprès des malades. Ils diront par exemple: "Madame, avec l'assurance-maladie, c'est le gouvernement qui va décider qui va vous soigner, comment on va vous soigner, combien de visites on pourra faire, etc..."

Ceci est absolument faux. La liberté du choix du patient est garantie dans la loi de l'assurance-maladie, de même que la liberté des médecins de traiter les patients selon les exigences de leur profession et de leur conscience. Pourquoi les spécialistes s'opposent-ils au contrôle des honoraires par la régie de l'assurance-maladie? Pourquoi exigent-ils que ce contrôle soit laissé au collège des médecins où les spécialistes sont en majorité?

Tout simplement parce qu'ils savent que la régie aura les moyens de déceler les fraudes et certaines pratiques médicales abusives que le collège des médecins ne se préoccupe pas de déceler.

Par exemple, si un médecin exige le paiement de 50 examens généraux dans une seule journée, la régie pourra le déceler et ensuite soumettre le cas au collège des médecins.

Voilà ce qui se cache derrière les exigences de la fédération des médecins spécialistes sur le

contrôle des honoraires. Et quand on lit les rapports d'enquêtes sur l'hôpital Jean-Talon par exemple ou sur l'hôpital St-Louis de Windsor, on se rend compte que la fraude et les pratiques abusives dans la profession médicale ne sont pas uniquement de la fiction.

Encore les gros sous

Qu'est-ce qui se cache maintenant derrière le désengagement? Il se cache la possibilité pour les médecins d'obtenir une rémunération plus élevée que le tarif négocié lorsqu'ils traitent des patients plus riches ou des patients protégés par une assurance privée. Ceci amène inévitablement le développement de deux médecines, une pour les riches et une pour les pauvres. Ceci est déjà inacceptable mais ce qui l'est encore plus, c'est que les spécialistes veulent obtenir la garantie d'être payés par l'Etat selon les tarifs négociés, même s'ils n'adhèrent pas au régime d'assurance-maladie pour courir la chance de faire plus d'argent en dehors.

Qu'est-ce qui se cache enfin derrière la négociation des tarifs? Il se cache que les spécialistes refusent tout simplement de négocier et veulent décider eux-mêmes les tarifs car, selon le Dr Robillard, c'est "une question de régie interne" dans laquelle l'Etat n'a aucun mot à dire.

UN SYNDICAT DE BOUTIQUE DELOGE

En se servant de l'article 60 du Code du Travail, qui stipule qu'une convention collective doit être déposée dans les soixante jours de sa signature à défaut de quoi une autre organisation syndicale peut faire une demande en accréditation, la CSN a réussi à déloger un syndicat de boutique qui représentait jusqu'alors environ 30 chauffeurs d'autobus à l'emploi de la compagnie Yvan Lévis Limitée, de Laval.

Le 4 septembre dernier, le commissaire-enquêteur du ministère du Travail, M. Marcel Lorrain, accordait un certificat d'accréditation au syndicat affilié à la CSN. La demande avait été faite le 24 juillet et une heure plus tard, la compagnie avait voulu déposer la convention collective signée entre elle et le syndicat de boutique.

La compagnie fut avisée, quelques jours plus tard, que le dépôt de la convention collective était refusé parce que non-conforme à l'article 60 du Code du Travail.

ON PASSE A LA CSN A SHERBROOKE

Les 800 employés du Syndicat des salariés du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke affilié à la CSN sont dotés depuis le 29 juillet dernier d'une convention collective qui les met sur un pied d'égalité avec les 52,000 autres salariés du milieu hospitalier affiliés à la Fédération nationale des services. La conclusion de cette convention collective fait suite à l'émission d'un certificat de reconnaissance syndicale en date du 18 juin par un commissaire-enquêteur du ministère du Travail. Ces travailleurs avaient accordé leur allégeance syndicale à la CSN au mois de mai après que deux autres centrales, soit le CTC et la FTQ, eurent fait des tentatives d'organisation pendant plus d'un an et demi.

ON RESTE AVEC LA CSN

Les travailleurs du moulin de Port-Alfred n'ont pas voulu détruire en une journée ce qu'ils avaient mis 26 ans à construire. Par un vote de 338 à 205, les syndiqués de ce moulin de la Consolidated-Bathurst ont clairement indiqué qu'ils n'étaient pas prêts à vendre leur syndicat pour un plat de lentilles en adhérant aveuglément à The International Brotherhood of Pulp, Sulphite and Paper Mill Workers of America. Les 550 travailleurs de l'usine de Port-Alfred sont syndiqués depuis 1944 avec la CSN et sont affiliés à la Fédération canadienne des travailleurs des pâtes et papier et de la forêt. Le vote s'est tenu le 21 mai dernier.

CONFLIT AU JOURNAL DERNIERE-HEURE

Tout ne tourne pas rond sur les presses du journal du dimanche Dernière-Heure, appartenant au groupe de journaux Trans-Canada. En vitesse, on fait un journal avec un journaliste syndiqué et une quinzaine de pigistes. En 1969, la direction avait signé une convention collective avec le Syndicat des journalistes de Montréal (CSN), mais aujourd'hui, elle refuse d'en respecter l'esprit et la lettre. Le noeud du problème réside dans le fait que la direction néglige d'embaucher une équipe stable de journalistes permanents, préférant remplacer ces journalistes par des pigistes payés à des salaires de moitié inférieurs à ceux des journalistes syndiqués. C'est tout le problème du pigisme dans les journaux qui est en cause. Le SJM met tout en oeuvre pour lui apporter une solution convenable. Déjà, depuis le 1er août, il est interdit sous peine de sanctions à tout membre du SJM de collaborer à Dernière-Heure. Une bonne façon d'appuyer ces confrères dans leur lutte serait de s'abstenir d'acheter ce journal tant que les problèmes n'y auront pas été réglés.

LE PEAGE SUR LES AUTOROUTES

Ne serait-il pas possible de faire en sorte que le montant de péage exigé

sur les autoroutes pour les tentes-remorques et les roulettes soit aboli? Si on considère que ce moyen de transport et de loisir est surtout emprunté par les travailleurs à revenu moyen et que le gouvernement ne doit pas pénaliser ceux qui ne peuvent s'offrir que ce genre de déplacement, ne serait-il pas plus juste que l'on continue à payer pour les automobiles mais que l'on ne paie plus pour les tentes-remorques et les roulettes? C'est ce que le Conseil central des syndicats nationaux de Montréal a demandé au gérant général de l'Office des autoroutes, M. Guy Poliquin.

UN OUTIL INDISPENSABLE: LE GUIDE DU DIRECTEUR DE GREVE

Le confrère Raymond Couture, responsable du service des grèves à la CSN, vient de faire paraître une plaquette qui sera certainement d'une grande utilité toutes les fois que des travailleurs auront à se servir de cette arme qu'est la grève.

Cette plaquette, Raymond Couture la dédie "à tous ceux qui se sont battus, privés, qui ont fait de la prison, qui ont été assommés par la police à la solde des capitalistes pour faire connaître au public, à la société, leur misère, l'exploitation dans laquelle on les maintient".

Direct, précis, allant droit au fait, l'ouvrage du confrère Couture aborde toutes les situations qui peuvent survenir dans ces moments de conflit. Tous ceux qui, à la CSN, sont appelés à faire office de directeur de grève y trouveront une source importante de renseignements, de conseils qui sont nés directement de l'expérience acquise par l'auteur au cours de 25 ans d'action militante.

Couture avoue qu'il a la vive sensation de se battre avec le plus courageux des être humains, "LE TRAVAILLEUR", qu'il soit manuel, spécialisé, professionnel, cadre, intellectuel ou autre.

Dans la préface, le confrère Pierre Vadeboncoeur rend hommage à l'auteur en ces termes: "Si Raymond Couture n'avait pas écrit ce livre, il en aurait tout de même signé de son existence le témoignage vivant".

LE SYNDICALISME A L'ACTION DANS LES MUNICIPALITES

Le Secrétariat d'Action politique non-partisane de la CSN a publié, fin juillet, sa troisième brochure. Celle-ci porte sur "Les salariés à l'action dans les municipalités".

On se souviendra que les deux premières, qui ont remporté un succès incontestable, touchaient l'assurance-maladie et l'assurance-automobile. On a jusqu'ici vendu plus de 10,000 exemplaires de la première alors que la seconde atteint déjà les 8,000.

Les lois municipales

Ce qui constitue l'originalité de cette troisième brochure de plus de 250 pages est la deuxième partie traitant des lois municipales régissant le Québec. Sous forme de questions et de façon la plus compréhensible possible, l'auteur Paul Cliche a dégagé les principales dispositions de nos lois municipales, qu'il s'agisse de la Loi des cités et villes, du Code municipal ou des lois importantes plus récentes comme celles constituant les différentes communautés urbaines. On y a mis l'accent sur les points susceptibles d'intéresser le plus les militants, comme les élections, les référendums, les procédures d'annexion, etc...

La première partie de la brochure explique, à partir de décisions officielles des organismes-directeurs de la CSN, l'organisation des Comités d'Action politique au sein du mouvement.

Quant à la troisième partie de la brochure, elle comporte une analyse pénétrante des principaux problèmes qui confrontent nos municipalités québécoises à l'heure actuelle.

Malgré ses 250 pages, la présente brochure est conçue comme un instrument de travail auquel un militant peut référer facilement en vue de se renseigner sur un problème particulier.

On peut se la procurer, de même que les deux précédentes, en s'adressant au secrétariat d'action politique, édifice de la CSN à Montréal.

UN HOPITAL A ASBESTOS

Dans cette ville des Cantons de l'Est, la population veut un hôpital. Le gouvernement a fermé, au cours de l'été, l'ancien hôpital d'une vingtaine de lits. Mais la population a fait des pressions. Les syndiqués de la place ont organisé une manifestation qui a attiré, le 14 juillet, plus de 3,000 manifestants et on estime qu'un nombre égal de personnes se tenait sur les trottoirs. Des développements sont attendus cette semaine, mais le ministère de la Santé a assuré la population qu'un hôpital serait construit; cet hôpital compterait un cinquantaine de lits et serait pourvu de services dentaires, optométriques, d'une pharmacie, d'une clinique d'urgence de même que des bureaux du service social et du bien-être. L'annonce des travaux retarde actuellement mais les syndiqués d'Asbestos assurent qu'ils surveillent la situation de très près.

CONGRES DU CONSEIL REGIONAL - COTE NORD

Le sixième congrès annuel du conseil régional de la CSN de la Côte Nord s'est déroulé à Hauteville les 12 et 13 septembre. Une centaine de délégués des 49 syndicats comptant 5,500 membres ont participé à ce congrès au Centre d'apprentissage de Hauteville. Le thème du congrès était "Syndicalisme d'hier et d'aujourd'hui". Les délégués ont tenté d'orienter les activités du conseil régional pour les prochaines années. Le vice-président de la CSN, M. Paul-Emile Dalpé, le député du comté, M. Lucien Lessard, péquiste et Mgr Gérard Couturier étaient présents, de même que des représentants de la ville de Baie Comeau et de Hauteville.

C'est le confrère Yvon Dumais, qui était vice-président de son syndicat à la Canadian British Aluminum, qui a été élu à la présidence du Conseil central en remplacement du confrère Pierre Mascolo.

FIN DE LA GREVE A PRICE

Un contrat de travail a été signé le 30 août dernier entre le syndicat national de l'industrie de Price et la compagnie Price pour les employés du moulin situé à cet endroit. Cette entente mettait fin à une grève qui durait depuis le 25 juin.

Le contrat de travail, d'une durée de 3 ans, prévoit des augmentations de 15 cents l'heure en 70, de 15 cents l'heure en 71 et de 15 cents l'heure en 72 avec pleine rétroactivité depuis l'expiration de l'ancienne convention. Il y a diminution des heures de travail de 50 à 45, avec pleine compensation, ce qui représente une compensation horaire de 25 à 35 cents selon les classifications. On remarque de plus des améliorations au sujet des vacances et une augmentation de la prime de nuit.

LES EMPLOYES DE BUREAU DE LA CTM DEMEURENT AVEC LA CSN

Les employés de bureau de la Commission de Transport de Montréal ont décidé le 24 août de demeurer à l'intérieur de la CSN. A la suite d'une campagne d'adhésion provoquée par un syndicat américain affilié à la FTQ, les 245 employés de bureau de la CTM demeureront avec la CSN.

91 pour cent des employés ont participé au vote décrété par la Commission des relations du Travail. 63 pour cent d'entre eux (155) ont choisi la CSN.

Les négociations débiteront dans quelque temps.

PERCEE SPECTACULAIRE DANS LES BUANDERIES

Les 250 employés de la buanderie J. P. Drolet et fils Ltée de Montréal, affiliés à la CSN depuis le mois de février dernier, ont accepté le 6 juillet une nouvelle convention collective qui constitue une percée remarquable dans le secteur des buanderies dans la région de Montréal. Depuis des années, les employés de la buanderie Drolet étaient représentés par la FCAI, spécialisée dans les syndicats de boutique. C'est au chapitre des salaires que les résultats obtenus sans qu'il n'y ait besoin de faire la grève sont les plus probants. La convention couvre une période de 32 mois. Les livreurs, par exemple, voient leurs salaires augmentés à partir du 13 juillet d'une moyenne hebdomadaire de \$23,00, certains obtenant jusqu'à \$35,00 d'augmentation. Les employés de bureau bénéficieront d'une augmentation moyenne de \$17,00 par semaine, certains atteignant \$35,00. Pour les mécaniciens, les employés féminins et ceux qui préparent les routes, les augmentations horaires varient entre 30 cents et 60 cents.

REPRISE DU TRAVAIL A MANIWAKI

Le travail a repris au début de septembre à l'usine SOGEFOR de Maniwaki après un arrêt de cinq mois; la compagnie avait suspendu les opérations en raison de l'état du marché du veneur.

Ce qu'il faut cependant souligner dans cet épisode, c'est le fait que malgré cet arrêt de production de l'usine, les 150 employés n'ont rien perdu. En effet, à la suite de longues négociations entre le syndicat, l'employeur et les services de main d'oeuvre du Québec et d'Ottawa, les employés ont reçu leur plein salaire pendant la période de la fermeture tout en suivant des cours de formation.

De plus, les employés ont accepté à la fin du mois d'août les termes d'un contrat de 28 mois qui prendra fin le 31 décembre 1972. A la fin de ce contrat de travail, le salaire horaire aura été augmenté de 39 cents. En guise de rétroactivité, les employés recevront 10 cents de l'heure travaillée depuis le 1er janvier 1970.

le travail

Organe officiel de la Confédération des syndicats nationaux (CSN) "Le Travail" paraît deux fois par mois. — Directeur: GUY FERLAND. Bureaux: 1001, St-Denis, Montréal. Tél.: 842-3181. Composé et imprimé par les Editions du Richelieu, St-Jean de Québec. Le ministère des postes à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de troisième classe de la présente publication. Permis no 80.

